

[Text]

Mr. Vanclief: The same works for horses if they go for meat and if they go for farm work?

Mr. Venne: When they go for meat, there's no doubt about that.

Mr. Vanclief: That would be the same as rabbits. I understand.

Mr. Venne: Exactly.

Mr. Vanclief: Are horses that are going to be used on the farm for farm work taxable?

Mr. Wurts: Just to clarify one point, we basically operate, in a sense, species by species. If there are no significant uses other than agricultural of a particular species of animal, the whole species is zero rated.

In the case of rabbits and also in the case of horses, there are significant uses other than agricultural. Horses are used in racing and as pets, and other resources. Rabbits are of course also used as pets, as Adrien pointed out. Therefore, if we said all right, there's a lot of it agricultural, we'll zero rate it, that would have meant that sales of rabbits in pet stores would have been tax free. If they're in business, any tax that they pay they get back. It's only a question of timing that's at issue here.

As Adrien pointed out, in the case of the rabbits, or for that matter the horses, the timing issue is not so much between the government and either of the industries, it's between the abattoir and the rabbit farmer or the abattoir and the horse farmer. Economics works a lot of those issues out.

An hon. member: What about work horses?

Mr. Venne: Work horses are taxable. It's strictly once they're slaughtered that they're zero rated.

Mr. Vanclief: If Mennonites are trading horses or dealing in horses between each other, which could well be, for the sole purpose of pulling a plough, then they are taxable. You've got to get over a 60 horsepower horse; then they're not taxable. That's what you call hybrid vigour.

Some hon. members: Hear, hear!

Mr. Althouse: Also full tax applies, I take it, on new PMU mares that are made pregnant basically to get the progesterone, I think it is, to use as a raw product to manufacture the pill and other things. Those operations have to pay the GST. Do they get a chance to recover when they sell the pregnant mare's urine to the drug company, as the rabbit manufacturers do?

• 1605

Mr. Venne: Yes.

Mr. Althouse: But there's no place that they—

Mr. Venne: There's no end use at this point basically in a value-added tax system, and I think that is some of the rationale for this. You either decide to say the item itself is taxable notwithstanding what the use of that item will be, rather than to say depending on the use the item will be taxable or zero rated.

[Translation]

M. Vanclief: Est-ce la même chose pour les chevaux qui sont vendus pour la boucherie et le labour?

M. Venne: Lorsqu'ils sont vendus pour la boucherie, c'est certain.

M. Vanclief: Ce serait la même chose que pour les lapins. Je comprends.

M. Venne: Précisément.

M. Vanclief: Et les chevaux de labour seront-ils taxables?

M. Wurts: De façon générale, il y a un régime pour chaque espèce. Si pour une espèce donnée ne s'utilise essentiellement qu'en agriculture, toute l'espèce est détaxée.

Dans le cas des lapins et dans celui des chevaux il existe d'importantes utilisations autres qu'agricoles. Il y a des chevaux de course, des chevaux de promenade, etc. Et dans le cas des lapins, comme l'a dit Adrien, il y en a qui ne sont que des animaux familiers. Par conséquent, si nous disions que dans le cas des lapins il y en a beaucoup qui sont utilisés à des fins purement agricoles et si on les détaxait, cela signifierait que les ventes de lapins dans les boutiques d'animaux ne seraient pas frappées par la taxe. Or, on sait que l'exploitant récupère toute taxe qu'il paie. C'est une simple question de décalage.

Comme l'a dit Adrien, dans le cas des lapins, et dans celui des chevaux également, d'ailleurs, cette question n'intervient pas tant entre le gouvernement et ces domaines d'activité, mais bien entre l'abattoir et l'éleveur de lapins ou l'abattoir et l'éleveur de chevaux. Ce sont les mécanismes économiques qui règlent un grand nombre de ces questions.

Une voix: Et qu'en est-il des chevaux de trait?

M. Venne: Les chevaux de trait sont taxables. Ce n'est que lorsqu'ils sont envoyés à l'abattoir qu'ils sont détaxés.

M. Vanclief: Si des Mennonites se vendent entre eux des chevaux, et si ces chevaux ne seront utilisés que pour tirer une charrue, ces bêtes sont taxables. Si vous dépassez une puissance de 60 chevaux-vapeur, il n'y a plus de taxe. C'est ce que l'on appelle la vigueur des hybrides.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Althouse: J'imagine que la taxe s'applique également aux juments gravides qu'on ne garde que pour obtenir la progestérogène, dont on se sert pour fabriquer la pilule et d'autres choses encore. Ces exploitants doivent payer la TPS. Ont-ils la possibilité de la récupérer lorsqu'ils vendent l'urine de la jument gravide à la société pharmaceutique, tout comme les éleveurs de lapins la récupèrent lorsqu'ils vendent à l'abattoir?

M. Venne: Oui.

M. Althouse: Mais il n'y a pas d'endroit où ils...

M. Venne: Il n'y a pas d'utilisation finale à ce stade du système de taxe sur la valeur ajoutée, et je pense que c'est là une partie de l'explication. Vous décidez soit de dire que l'article lui-même est taxable quelle que soit l'utilisation qui en est faite, soit que le produit en question sera taxable ou détaxé selon l'utilisation qui en sera faite.